



## **Le SRA Grand Est en Alsace est à bout de souffle !**

En 2001, le SRA Alsace comptait 11 personnes dont 3 agents administratifs. Dix-sept ans plus tard, sans aucune amélioration des outils informatiques et avec une surcharge de travail liée aux modifications législatives (loi de 2003, décrets d'application, loi LCAP..) seulement 7 personnes assurent désormais ces missions.

Si nous y ajoutons les conséquences désastreuses de la réorganisation fonctionnelle et territoriale, nous en sommes arrivé-es aujourd'hui à un point de saturation :

- une seule personne ne peut pas assurer le secrétariat d'une ancienne région plus celui du conservateur régional de l'archéologie de la grande région,
- un Conservateur Régional de l'Archéologie grande région ne peut pas assurer le suivi d'une ex-région en plus de ses missions territoriales,
- quatre agents de la filière Recherche ne peuvent pas assurer l'instruction, le suivi administratif et scientifique (800 saisines, prescription et suivi de 120 diagnostics, 1380 MH, etc) et la gestion de la carte archéologique (13000 entités archéologiques) d'un tel territoire.

Depuis deux ans, faute d'effectifs, certaines missions ne sont même plus assurées (financement de l'archéologie préventive, dévolution du mobilier, etc).

### **Il n'est plus temps de s'interroger sur les causes de ce désastre, il convient d'agir !!**

Dès aujourd'hui, nous réclamons 4 postes **supplémentaires** pour le service régional de l'archéologie sur le site de Strasbourg : un conservateur-régional adjoint, un-conservateur ou un ingénieur d'études, deux adjoints ou secrétaires administratifs.

Il faut également anticiper dès aujourd'hui, le remplacement des personnes dont le départ prochain est annoncé (retraites et mutation) (secrétaire administratif, chargé d'études documentaires et agent en charge des prescriptions).

La situation catastrophique du SRA Strasbourg n'est malheureusement qu'un exemple parmi d'autres de la déliquescence de l'ensemble des services publics, à la DRAC Grand Est comme ailleurs. En l'absence de réponse satisfaisante de la part de l'administration déconcentrée ou centrale (DRAC, SDA, DAT) que nous interpellons ici, nous cesserons toute activité afin de faire cesser ce mal-être mortifère.

*Strasbourg le 18 avril 2018*